



COMMUNE D'AUBE

Communiqué de presse,
Aube, le 2 juin 2026

Aube (Moselle) : UEM inaugure son 9^e parc photovoltaïque en autoconsommation collective

Une centrale solaire de 296 kWc qui alimente quatre consommateurs publics et privés du territoire mosellan

UEM et la commune d'Aube inaugurent ce mardi 2 juin 2026 la centrale photovoltaïque d'Aube, neuvième installation en autoconsommation collective portée par le Groupe UEM sur son territoire mosellan. Mise en service en février 2026, cette centrale au sol de **296 kWc** est composée de **550 panneaux biverre** qui produiront chaque année environ **332 MWh**, soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de **66 à 70 foyers** mosellans. L'électricité produite est partagée entre quatre acteurs publics et privés situés dans un rayon de 10 km autour du site : le Département de la Moselle, la commune d'Aube, le bailleur social Moselis et l'entreprise Marcotullio.



D'un terrain en friche à une centrale solaire de proximité

Le projet d'Aube est né d'une démarche d'initiative d'UEM, qui a racheté à la commune mosellane (300 habitants) un terrain de **5 600 m²** inutilisé et encombré de gravats. Après nettoyage et mise

à plat du site, l'énergéticien y a installé une centrale photovoltaïque au sol, conçue pour préserver la réversibilité du foncier : les structures sont lestées, posées directement sur le sol, sans aucune fondation - un système conçu et mis en œuvre par l'installateur français Tysilio, qui a assuré la construction de la centrale.

L'installation est par ailleurs compatible avec une activité agricole. Les panneaux, suffisamment espacés et surélevés, permettent à la végétation de se développer librement sous l'ombrière, et l'entretien du site est assuré en éco pâturage par les moutons d'un agriculteur local. En parallèle de l'acquisition du terrain, UEM a financé l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes d'Aube, en accompagnement de la démarche de décarbonation engagée par la commune.

550 panneaux biverre pour une production locale et durable



La centrale s'appuie sur la technologie biverre, qui encapsule les cellules photovoltaïques entre deux feuilles de verre et permet une production d'énergie sur les deux faces du panneau, en captant à la fois la lumière directe et celle réfléchi par le sol (effet d'albédo). Cette technologie offre **une meilleure productivité et une durée de vie allongée** par rapport aux panneaux conventionnels.

FICHE TECHNIQUE

Puissance installée	296 kWc
Production annuelle	≈ 332 MWh
Équivalent foyers	66 à 70 foyers (hors chauffage)
Nombre de panneaux	550 panneaux biverre
Surface des panneaux	1 314 m ²
Surface du terrain	5 600 m ²
Type d'installation	Structure lestée au sol, sans fondations, site réversible
Entretien	Eco pâturage (ovin) assuré par un agriculteur local
Mise en service	Février 2026

L'autoconsommation collective : un modèle équitable au service du territoire

L'autoconsommation collective permet à plusieurs consommateurs, situés sur une zone géographique limitée, de bénéficier de l'électricité issue d'une même centrale. À Aube, conformément à la réglementation applicable en zone rurale, le périmètre maximal admis est un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale (soit 20 km de diamètre).

Le mécanisme repose sur une répartition de la production en temps réel : la totalité de l'électricité produite est injectée sur le réseau public de distribution exploité par réséda. À chaque instant, elle est ensuite répartie entre les participants au prorata de leur consommation propre à ce moment-là. Cette clé de répartition, définie contractuellement et gérée automatiquement par le gestionnaire de réseau, garantit une distribution équitable et optimisée de l'énergie. Les besoins complémentaires des consommateurs, notamment la nuit et en période hivernale, sont assurés par UEM en tant que fournisseur d'électricité.

Sur le site d'Aube, le taux d'autoconsommation de l'énergie produite est estimé entre 90 et 95 % durant les périodes estivales de forte production, et atteindrait pratiquement 100 % en hiver, où une production plus faible est intégralement absorbée par les besoins des consommateurs.

QUATRE CONSOMMATEURS POUR UNE ÉNERGIE PARTAGÉE

Acteurs publics	Département de la Moselle (plusieurs bâtiments) – Commune d'Aube – Moselis (bailleur social)
Acteur privé	Marcotullio (traiteur en Moselle)

UEM, intégrateur complet d'un modèle qui s'impose dans les territoires

Sur le projet d'Aube, UEM a assumé **un rôle d'intégrateur complet, du foncier à l'exploitation** : prospection et acquisition du terrain, obtention des autorisations administratives, pilotage de la construction en partenariat avec un installateur français, raccordement au réseau via réséda et exploitation de la centrale sur le long terme. Cette maîtrise de bout en bout permet d'offrir aux collectivités et aux acteurs locaux **une solution clé en main**, sans investissement à leur charge, avec un prix de l'électricité défini contractuellement à l'avance.

Aube constitue la neuvième centrale photovoltaïque en autoconsommation collective mise en service par le Groupe UEM. Ce modèle s'est progressivement imposé comme le format de référence du développement solaire d'UEM, parce qu'il reste économiquement pertinent dans un contexte de prix de marché bas et qu'il offre un débouché concret aux propriétaires de terrains ou de bâtiments souhaitant valoriser leur patrimoine en produisant une énergie locale et décarbonée.

Paroles d'acteurs

« Ce projet a permis de valoriser un terrain inutilisé de notre commune et de le transformer en un véritable atout pour le territoire. C'est une fierté pour Aube de contribuer, à son échelle, à la production d'une énergie locale et renouvelable, partagée avec d'autres acteurs mosellans. »

Jean-Christophe Moulon, Maire d'Aube

« L'autoconsommation collective est aujourd'hui au cœur de notre stratégie de développement solaire. C'est un modèle qui parle aux collectivités parce qu'il leur permet de bénéficier d'une énergie renouvelable, locale et à un prix maîtrisé sur le long terme, sans avoir à porter elles-mêmes l'investissement. Avec cette neuvième centrale, UEM confirme son rôle d'opérateur de référence sur ce segment en Moselle et Meurthe-et-Moselle. »

Stéphane Kilbertus, Directeur général d'UEM

À PROPOS DU GROUPE UEM

Entreprise Locale de Distribution née en 1901, le Groupe UEM produit et fournit de l'énergie à plus de 173 000 clients – particuliers, entreprises et collectivités – sur 142 communes mosellanes. Acteur engagé de la transition énergétique, le Groupe exploite un mix renouvelable diversifié associant hydroélectricité, biomasse, éolien et solaire, et accompagne les territoires dans le déploiement d'énergies locales décarbonées. UEM compte 843 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 926 millions d'euros en 2025.